

II. — *Le Gaz naturel dans la province de Québec,*

Par M. L'ABBÉ LAFLAMME.

(Lu le 23 mai 1888)

L'existence du gaz naturel dans la province de Québec est connue depuis plus de deux cents ans. Dès les commencements de la colonie, les défricheurs qui s'établirent sur les terres situées dans la partie nord-ouest de cette province, la seule qui renferme de ces gaz, remarquèrent des dégagements gazeux, se faisant jour en différents endroits, surtout dans les sources d'eau minérale.

Plus tard les études de notre commission géologique vinrent confirmer les observations des cultivateurs, et signalèrent plusieurs localités où ces dégagements étaient particulièrement remarquables.

Les nombreux travaux qui se sont faits depuis sur ce sujet dans la Pensylvanie, l'Ohio, la province d'Ontario et ailleurs, ont jeté un nouveau jour sur les accumulations de gaz naturels.

Sauf dans le Missouri, où, jusqu'ici, le gaz naturel semble provenir presque exclusivement de la décomposition des matières organiques du drift, ce gaz, en règle générale, se rencontre dans des assises géologiques plus ou moins anciennes, et résulte d'une décomposition spéciale des matières organiques qui s'y trouvent accumulées. Citons, parmi celles-ci, ces curieuses sporanges que l'on découvre en quantité immense dans certaines couches dévoniennes, et même dans les lits plus anciens, et sur la nature desquelles notre illustre collègue, sir William Dawson, vient de publier une si belle étude dans son dernier ouvrage: *The Geological History of Plants*. C'est peut-être à la présence de ces germes microscopiques en nombre incalculable que certaines couches géologiques doivent en grande partie leur importance économique actuelle.

Le caractère bitumineux de plusieurs des formations géologiques canadiennes n'avait pas échappé à l'observation de nos premiers explorateurs. Dès 1861, croyons-nous, M. le docteur T. S. Hunt affirmait que nos lits calcaires de Trenton pourraient bien un jour ou l'autre donner des sources payantes de pétrole. Plus tard, en 1866, il émettait de nouveau la même opinion, en donnant ce fait comme une éventualité qu'il ne fallait pas perdre de vue. Malheureusement les sondages dispendieux qu'exigent les recherches de cette nature ont toujours fait différer une étude plus approfondie et plus complète de cette question.

Vers l'année 1882, le gouvernement de Québec, sur la prière des citoyens de Louiseville, résolut de faire faire quelques investigations plus précises. A la demande du ministre de l'Agriculture, je me rendis dans cette localité pour examiner un dégagement gazeux abondant qui s'était fait jour sur la propriété d'un nommé Saint-Pierre, à environ deux milles au sud-sud-ouest du village.

